

L'UNSa Justice SGAC obtient le recrutement d'une Assistante de Service Social du Personnel pour l'Occitanie !

Une situation intolérable

Dès le 10 juillet 2025, la 1^{ère} organisation syndicale du secrétariat général s'emparait du sujet de nos collègues ASSP de l'Occitanie et saisissait le secrétariat général lors du CSA d'administration centrale, sur la situation préoccupante de ces derniers qui au-delà de leurs missions habituelles devaient pallier à l'absence prolongée d'une ASSP affectée à l'ENAP pour prendre en charge l'accompagnement des élèves surveillants.

L'UNSa Justice SGAC a été entendue puisque quelques jours plus tard, nous obtenions le recrutement temporaire d'une collègue sur l'ENAP !

La victoire de l'UNSa Justice SG AC

Face à l'arrivée de promotions d'élèves surveillants de plus en plus nombreuses (jusqu'à 600 !), l'UNSa Justice SGAC a continué d'exiger un renfort pérenne sur l'ENAP lors de toutes les instances du dialogue social d'administration centrale.

De même, lors de notre dernière bilatérale avec la Secrétaire générale, l'UNSa Justice SGAC a longuement échangé sur l'urgence de trouver une solution tant nos collègues ASSP étaient à bout, malgré leur investissement sans faille.

La détermination de toute l'équipe de l'UNSa Justice SGAC a payé puisque le recrutement d'une ASSP sur le secteur de l'Occitanie est en cours !

Cette arrivée permettra de renforcer l'accompagnement individuel des élèves de l'ENAP, mais aussi de soutenir les autres collègues qui croulent sous les dossiers.

L'UNSa Justice SGAC remercie vivement Madame la Secrétaire générale qui, face au refus de la DAP de financer ce poste, a pris conscience de l'urgence et a mobilisé les ETPT du programme 310. Cette dernière montre encore une fois que sa qualité d'écoute et son intérêt pour le dialogue social ne sont pas de vains mots.

Notre vision du syndicalisme : L'engagement et la dignité

La priorité et les combats de l'équipe de l'UNSa Justice SGAC reposent sur une priorité absolue : se mettre au service de tous les agents.

Notre rôle consiste à vous écouter, travailler, proposer et revendiquer dans l'unique but d'obtenir des avancées historiques en matière de carrière, de rémunération, de QVCT ainsi que d'action sociale.

Depuis quatre ans, nous nous efforçons de vous prouver cet engagement au quotidien. Nous vous devons cette constance, car c'est votre confiance qui a hissé **l'UNSa Justice SGAC** au rang de première organisation syndicale du secrétariat général.

Depuis toujours, nous respectons le travail des autres organisations et savons mener des combats communs, comme nous le faisons avec nos camarades de la CGT AC.

Si nous revendiquons, fort heureusement, notre propre identité et nos opinions, **l'UNSa Justice SGAC** place le respect au centre de son action. Jamais nous n'utilisons nos communiqués pour nous répandre en invectives, insulter des représentants d'autres organisations syndicales, crier au mensonge ou nous approprier des victoires dont nous ne serions pas les auteurs.

Oui, nous sommes la première organisation syndicale du ministère de la Justice, des services judiciaires et du secrétariat général. Chaque jour, nous mettons un point d'honneur à nous en montrer dignes pour ceux qui nous ont élus et qui croient en notre honnêteté, notre discours de vérité et notre rigueur.

Si **l'UNSa Justice SGAC** refuse de s'abaisser à un syndicalisme de caniveau, la violence et le caractère « lunaire » des attaques que **l'UFAP UNSa Justice**, **l'UNSa Justice** et **l'UNSa Services judiciaires** subissent actuellement d'une organisation syndicale, nous imposaient de sortir de notre silence.

Paris, le 12 mars 2026
La Secrétaire générale
Sandrine DEBATS

« Soutenir et agir pour l'avenir ! »

  Mail : synd-unsajustice-sg@justice.fr
Tél. : 01 70 22 75 09

